



N°2024-62C

ARRETE DU MAIRE  
Portant le choix d'une entreprise

LE MAIRE DE THUE ET MUE

Vu le code de la commande publique,  
Vu la délibération n° 2020-49 du conseil municipal du 27 mai 2020 donnant délégation au Maire,  
Vu les commémorations du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération,

Considérant la proposition de l'entreprise ANQUETIL,

ARRETE

ARTICLE UNIQUE :

L'entreprise ANQUETIL est retenue pour assurer la fabrication de 200 tee-shirts au prix TTC de 2 040,00 euros.

Fait à THUE ET MUE,  
le

**17 JUIN 2024**

Maire de THUE ET MUE,  
Michel LAFONT

